



Berlin Südende, Lindenstr. 2
10445/10464/Bâle 16. XII. 12

Cher citoyen,

Merci pour vos informations. Ci-jointes je vous retourne les listes nominatives.
Les délégués ~~présentés~~ de Varsovie ne s'y trouvent point. Mais, l'irrégularité s'est passée en effet et, notamment, dans la délégation russe! Au rebours à la question formelle posée par notre secrétaire, le Ct. Karski, nous venons de recevoir, du secrétaire de la délégation russe à Bâle, le Ct. Braun (Letland), l'information suivante: Comme les délégués de Varsovie: Malcki, Karski, Flanccki, Brawski et Wiszowski, n'ont pas été acceptés par le secrétaire de la Socialdem. de Vologne

et Lithuanie, ils se sont présentés à la délégation russe et celle-ci a validé leurs mandats. Voici le texte du protocole russe:

"Les délégués de l'organisation Varsoviennne de la Socialdem. de Pologne et Lit. sont acceptés à l'unanimité comme membres de la section".

Comment se peut-il, néanmoins, que les délégués en question ne se trouvent point dans les listes de la section russe? C'est très-simple: la délégation russe, sentant bien qu'elle a dépassé sa compétence, a pris garde de mettre les délégués polonais qu'elle a "acceptés" dans la liste nominative. Ce qui souligne encore l'illegalité de ses procédés.

En somme, un communiqué du Bureau Int. est indispensable. Non seulement le compte-rendu du Naprod' est un fait officiel; mais l'organisation Varsoviennne dissoute qui mène une campagne acharnée contre ^{notre} Parti et

son Comité Exécutif, vient de repandre une "Lettre ouverte", contenant entre autres attaques, la suite fleur suivante:

"Comme vous avez refusé de valider les mandats de l'organisation Varsoviennne au congrès socialiste international, la délégation russe se composant de représentants de toutes les fractions de la social-démocratie russe, les a validés à l'unanimité et sans discussion. Cette décision unanime c'est le plus violent soufflet qui vous a été donné".

Je vous prie donc de vouloir bien constater dans votre communiqué à la presse:

- 1) que l'information du Naprod' est inexacte en tous points, que la Socdem. de Pologne et Lithuanie n'a été représentée à Walo que par 2 délégués: le cit Karkiel et moi;
- 2) que d'autres délégués prétendus de l'organisation Varsoviennne se disant de ce même parti n'étaient pas dans aucune des listes de présence du Congrès,

3) qu'ils n'ont pu être acceptés
par la délégation russe qui n'a
pas de compétence de valider ou
d'invalider des mandats d'une autre
section nationale, aussi bien que
la délégation française n'a pas de
compétence de valider ou invalider
des mandats de la section hollandaise.

4) que la seule instance d'appel
contre la section nationale en cas
d'invalidation des mandats c'est
le Bureau, mais que celui-ci,
notamment, n'a pas été saisi
à Wille d'aucune réclamation,
n'a donc validé aucuns man-
dats polonais.

J'ajoute le Naprod "avec
le compte-rendu en question

Salutations fraternelles!

Korabusevsky